

#181 Avril 2023

au fil de l'eau

Le bulletin d'information de la Commune de Rosenau



SOMMAIRE

L'édito du Maire	2-3
Numéros d'urgence	3
Informations officielles	3, 4, 6 et 7
Cahier central	I à IV
1 page, 2 groupes - Expression Libre	5
Grands anniversaires	8
Informations utiles	8

Remise du panneau « Villes et Villages Prudents »

FOULÉES DE ROSENAU VIRTUELLES

Du 07 au 10 avril
page 11

EPHÉMÉRIDE 2022

Redécouvrez
le 2nd semestre
en cahier central

PROJECTION DU FILM « SIMONE »

À la Médiathèque
le 04 avril
Infos page 11



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le printemps fait son retour et les congés de Pâques également, pour nos enfants.

Pour les plus grands, la deadline est arrivée pour les emplois saisonniers de cet été. Un « retour » à la normale en situation post-covid-19 qui permettra d'avoir des renforts dans chaque service en prévision des congés estivaux de nos agents.

Un retour à la « normale » qui se traduira également par le retour de la Journée Citoyenne à Rosenau, 7^e édition. Réservez-vous dès maintenant la date du Samedi 13 Mai.

Comme évoqué le mois dernier, cette année de très nombreux travaux vont être réalisés en régie par nos agents communaux. Une aubaine pour nous afin de pouvoir avancer dans les chantiers de l'année. Pour les travaux à faire réaliser par des entreprises privées, les marges de manœuvres sont réduites à « peau de chagrin » en raison de la hausse exorbitante du prix des énergies.

Je l'évoquais déjà le mois dernier, malgré une commande groupée via Saint-Louis Agglomération pour l'électricité et le gaz permettant d'avoir de « meilleurs » tarifs, les moyens financiers consacrés aux énergies vont exploser : électricité x3 et gaz x5 ! Oui vous lisez bien, nous sommes confrontés, au niveau des Communes de + de 2000 habitants, à des hausses vertigineuses de +300% et +500% ! Le surcoût pour la Commune sera de plus de 400.000€ pour la seule année 2023 !

Le Conseil Municipal se réunira mi-avril pour le vote du budget et nous reviendrons en détail sur les conséquences de ces nouveaux tarifs sur le budget communal et sur les investissements.

Comme annoncé le mois dernier, l'association de Prévention routière, a mis notre Commune à l'honneur avec la remise du label « Ville et Village prudent » avec 3 cœurs sur 5. Nous sommes les seuls lauréats, avec Vieux Thann, à ce niveau (3 cœurs) dans tout le département du Haut-Rhin (cf. article en page 11). Notre engagement dans ce domaine se poursuivra cette année avec des informations pratiques qui paraîtront régulièrement dans le Fil de l'Au et/ou sur notre site Internet : www.rosenau.fr ; mais aussi avec l'organisation d'une séance de « mise à jour » liée au Code de la Route qui se tiendra cet automne, avec une auto-école, à destination du public sénior. Nos voisins de Sierentz et Huningue ont déjà emboité le pas en ce domaine, et nous les rejoignons avec plaisir.

Mois d'Avril rime aussi avec les Foulées de Rosenau dans notre village depuis plus de 30 ans. Pour la 3^e et dernière année, les Foulées seront « virtuelles » et ouvertes à tous, compétiteurs ou non, toujours sous le signe de la solidarité et du sport le temps du week-end de Pâques. Détails de la manifestation en page 11 . Cette dernière édition virtuelle nous permettra de revenir en présentiel et avec une toute nouvelle formule en 2024 pour marquer les 35 ans de l'épreuve. Un changement imposé par les événements : arrêt progressif des courses Handke (ECH), réorganisation au sein de notre partenaire de l'AS Huningue, contraintes juridiques grandissantes liées à l'organisation de courses dites « classantes », augmentation de tous les coûts fonctionnels en post covid, ... c'est donc avec un projet neuf, qui aura pris le temps de mûrir, que le comité va rebondir d'ici l'an prochain. Nous espérons pouvoir faire une annonce d'ici cet automne, pourquoi pas au moment de la traditionnelle remise de chèques aux associations partenaires (Bulle d'air et Rêves) auxquelles les bénéfices de la manifestation seront reversés comme chaque année.

Enfin, au sein du cahier central, vous pourrez retrouver, comme promis, la 2^e partie de l'éphéméride 2022.

Avant de clore cet éditorial, bref rappel sur nos outils d'information :

1. : Le fil de l'au est à retrouver tous les mois depuis le mois de janvier 2023:

- Sur le site Internet de la commune à J-1 de la parution papier ;
- Envoyé par courriel aux abonnés qui souhaitent le recevoir sur leur boîte mail, là aussi à J-1 ;
- **Déposé gratuitement, tous les mois, dans la boîte aux lettres des abonnés qui en auront fait la demande.**

Comment s'abonner (mail ou version papier) ? C'est très simple, il vous suffit de :

- **Téléphoner en mairie en laissant vos coordonnées que vous nous autorisez à stocker pour les besoins de l'abonnement.**
- **Vous inscrire à l'aide du coupon réponse situé en page 3 du présent bulletin.**
- Vous inscrire en ligne depuis le site Internet via l'onglet prévu à cet effet.

Bien sûr, à tout moment vous pourrez changer votre formule d'abonnement, passer du numérique au papier et inversement, sur simple demande en mairie.

2. : N'oubliez pas notre messagerie d'alerte par SMS

3. : ... et notre application mobile « InfoCommunes », qui sont deux services totalement gratuits.

Toute l'équipe de rédaction se joint à moi pour vous souhaiter bonne lecture de notre magazine et vous souhaiter un beau week-end de Pâques.

Cordialement,
Thierry LITZLER
Votre Maire

 LES NUMÉROS À CONTACTER EN CAS D'URGENCE			
Astreinte technique / Eau 06.48.26.87.54	Assainissement 03.89.70.46.68	Electricité 09.72.67.50.68	Gaz 08.00.47.33.33



FORMULAIRE D'ABONNEMENT à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie

Je soussigné(e)

Adresse :

Courriel :@.....

- ☐ Souhaite continuer à recevoir le Fil de l'Au dans ma boîte aux lettres
- ☐ Souhaite recevoir le Fil de l'Au par courriel
- ☐ Autorise la commune à conserver mes coordonnées pour les seuls besoins de l'abonnement au bulletin communal mensuel Au Fil de l'Au

Date:

Signature :

informations officielles

NOUVELLE OBLIGATION DE DÉCLARATION POUR LES PROPRIÉTAIRES D'UN BIEN IMMOBILIER

Tous les propriétaires sont soumis à une nouvelle obligation déclarative en 2023.

Les propriétaires, particuliers ou personnes morales, d'une résidence principale, secondaire, d'un bien locatif ou vacant, doivent pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, s'ils ne les occupent pas eux-mêmes, déclarer l'identité des occupants et la période d'occupation à compter du 1^{er} janvier 2023.

Cette déclaration est à réaliser impérativement avant le 1^{er} juillet 2023.

Pour ce faire, connectez-vous à votre espace personnel ou professionnel sur le site impots.gouv.fr avec votre numéro fiscal et votre mot de passe et allez dans l'onglet « Biens immobiliers » pour effectuer pour chacun de vos biens une déclaration d'occupation (résidence principale, résidence secondaire, local loué, local occupé à titre gratuit, local vacant) et de loyer mensuel (facultatif).

Pour faciliter cette nouvelle démarche déclarative, les données d'occupation connues des services fiscaux seront pré-affichées. Par la suite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.

POLICE MUNICIPALE : ENREGISTREMENT AUDIOVISUEL LORS DES INTERVENTIONS



Depuis le 13 Mars 2023, en application des articles L. 241-2, R. et R.241-8 à R.241-15 du code de la sécurité intérieure (CSI) et de l'Arrêté Préfectoral du 03 Mars 2023, les Agents de la Police Municipale de la Commune de ROSENAU sont autorisés à procéder à l'enregistrement audiovisuel de leurs interventions au moyen de 2 caméras individuelles pour une durée de 3 ans.

Monsieur le Maire est responsable du traitement de ces enregistrements.

En application de l'article R. 241-9 du Code de la Sécurité Intérieure, les finalités poursuivies par le traitement des images recueillies lors des interventions sont :

- La prévention des incidents au cours des interventions des Agents de la Police Municipale ;
- Le constat des infractions et la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves ;
- La formation et la pédagogie des agents de Police Municipale.

Les enregistrements sont conservés pendant une durée de 6 mois. A l'issue de ce délai, ils sont détruits.

Conformément à l'article R. 241-12 du Code de la Sécurité Intérieure, dans la limite de leurs attributions respectives et de leur besoin d'en connaître, ont seuls accès aux données et informations mentionnés à l'article R. 241-10 du Code de la Sécurité Intérieure.

- Le responsable de la Police Municipale
- Le responsable adjoint de la Police Municipale

De même, dans la limite de leurs attributions respectives et de leur besoin d'en connaître dans le cadre d'une procédure judiciaire, administrative ou disciplinaire, ou dans le cadre d'une action de formation et de pédagogie, peuvent être destinataires de tout ou partie des données et informations enregistrées dans les traitements :

- Les Officiers et Agents de Police Judiciaire de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale ;
- Les Agents des Services d'Inspection Générale de l'Etat, dans les conditions prévues à l'article L. 513-1 du Code de la Sécurité Intérieure ;
- Le Maire, les membres des instances disciplinaires et les agents en charge de l'instruction des dossiers présentés à ces instances ;
- Les agents de la Police Municipale dans le cadre d'actions la formation ou de pédagogie des agents .

Le droit d'opposition prévu par la Loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ne s'applique pas aux traitements mentionnés à l'article R. 241-9 du Code de la Sécurité Intérieure

Les droits d'information, d'accès et d'effacement prévus à l'article 30 section 3 de la même loi s'exercent directement auprès de Monsieur le Maire.

Afin d'éviter de gêner des enquêtes et des procédures administratives ou judiciaires et d'éviter de nuire à la prévention ou la détection d'infractions pénales, aux enquêtes ou aux poursuites en la matière, les droits d'accès et d'effacement peuvent faire l'objet de restrictions en application de l'article 30 de la même loi section 3.

La personne concernée par ces restrictions exerce ses droits auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) dans les conditions prévues la même loi section 3.



Voyant rouge fixe :
la caméra enregistre



Voyant rouge clignotant :
la caméra est en veille



Pas de voyant :
la caméra est éteinte



L'Ephéméride 2022

01/07 : Arrivée de la nouvelle DGS

Comité de Rédaction : Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Florence HEITZ, j'ai 57 ans, je suis mariée et mère de 2 enfants. Je suis également Maire de la Commune de Magstatt-le-Haut depuis 2016.

C.R. : Quel était votre précédent emploi ?

Jusqu'à fin juin 2022, j'ai occupé le poste de Conseillère Sécurité au Rectorat et ai été responsable des équipes mobiles de sécurité pour tous les établissements de l'Académie de Strasbourg.

C.R. : Qu'est ce qui vous a incité à postuler à Rosenau ?

Après 12 années passées au poste de Conseillère Sécurité, j'ai ressenti le besoin de me lancer un nouveau défi et d'aborder un nouveau domaine. Mes mandats en tant que Maire m'ont permis de découvrir le « monde » des collectivités territoriales, ses différents services et la grande diversité de dossiers qui peuvent y être traités. C'est ainsi que j'ai décidé de candidater pour les missions de DGS de la Commune de Rosenau. Je me réjouis d'apporter mon expérience et mon regard « neuf » au service d'une commune dynamique, ambitieuse, mais ayant su rester à taille humaine.

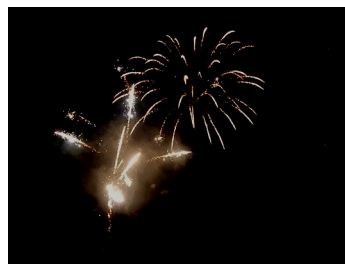
Je profite de ces quelques lignes pour remercier Monsieur le Maire et les élus pour la confiance qu'ils m'accordent.

09 et 10/07 : Festivités !

Organisées par la Wery Fighting Academy et l'OMSCAL « La Roselière », en partenariat avec la Commune de Rosenau, les festivités regroupant les 230 ans de la commune, la Fête Tricolore, la Fête de la Musique ainsi que la célébration des 15 ans de la Wery Fighting Academy, ont remporté un beau succès populaire.



Nous vous remercions d'avoir été présents et d'avoir partagé avec nous ce week-end festif ! Petit retour en image sur le feu d'artifice, l'animation DJ ainsi que les 15 ans de la Wery Fighting Academy.



27/08 : Forum des Associations

En partenariat avec l'OMSCAL « La Roselière », le Forum des Associations aura permis aux représentants des associations du village de rencontrer leurs futurs adhérents dans la Salle des Fêtes afin de vous présenter leurs clubs et activités, l'occasion pour les jeunes (et moins jeunes) de découvrir la diversité du tissu associatif rosenauvien et pourquoi pas s'adonner à une nouvelle passion.



27/08 : Caravane des Ecritures

La Caravane des Ecritures a planté pour la seconde fois son mini festival itinérant place de la Mairie, sur le thème « Histoire et Patrimoine »... et des histoires, il y'en a eu pour le plus grand plaisir des rosenauviens de tout âge, qui ont pu échanger avec les illustrateurs, conteurs, acteurs...



Un bel après-midi sous le signe de l'échange et de la convivialité.



17/09 : Journées du Patrimoine

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, la Municipalité a convié la population à un double évènement :

Le matin, la Mairie vous a ouvert ses portes pour des visites-guidées par petits groupes (sur inscriptions) guidées par Monsieur le Maire.

Du sous-sol au dernier étage, les visiteurs ont eu plaisir à découvrir les nouveaux locaux de la Mairie et apprendre certaines spécificités du bâtiment et autres anecdotes sur la construction.

La Municipalité remercie les participants pour leur curiosité et les différents moments d'échanges.



Le créneau de 11h était réservé à une délégation de nos amis de la commune-mère d'Istein, l'occasion, à l'issue de la découverte du bâtiment, d'évoquer nos futurs projets communs.

Tout le long du week-end, la 2^{ème} édition de Rosenau « En Balade » aura permis aux promeneurs de découvrir (ou redécouvrir) les lieux remarquables de la Commune, les œuvres de nos artistes amateurs rosenauviens, avec une halte auprès d'un des restaurateurs partenaires de la manifestation pour les gourmets, via l'un des trois itinéraires proposés.

La Municipalité félicite et remercie les artistes qui ont accepté de s'associer à cet évènement :

Danièle BAUR
Marguerite GEISS
Huguette GENTNER
Muriel KELLER-GOUPY
Micheline MAZARD
Monique MICHEL

Jean-François MOREAU
RAPHAËL
Agnès VIELLARD

Le Périscolaire
« Les Cigognes »



01/10 : Un Apprenti au service technique

La Commune de Rosenau est très heureuse d'accueillir au sein de l'équipe technique M. Noah GULLY, apprenti au CFA de Rouffach.

Bienvenue à lui et tous nos vœux de réussite !



20/10 : Remise de Chèques des Foulées de Rosenau

En 2022 encore, les organisateurs des Foulées de Rosenau ont été contraints d'annuler leurs traditionnelles courses pédestres du fait de la situation sanitaire.

Toutefois, afin de conserver un lien avec les coureurs, les membres du comité d'organisation ont eu à cœur d'organiser pour la seconde année consécutive une course virtuelle, sans classement ni chronométrage, sans circuit ni obligation de distance, la convivialité étant le mot d'ordre.

Une centaine de participants se sont inscrits et ont ainsi permis de remettre deux chèques d'un montant unitaire de 500 € à des associations caritatives locales : l'AFAPEI de Bartenheim et l'association Rêves basée à Village-Neuf.

La cérémonie de remise de chèques s'est tenue le 20 octobre dernier dans le cadre de l'assemblée générale de l'OMSCAL « La Roselière », en présence des présidentes et présidents des associations de Rosenau.

Les deux associations ont été agréablement surprises et très touchées par ce geste financier bienvenu en cette période difficile.

La somme reversée permettra à l'AFAPEI de Bartenheim de continuer son action auprès des personnes handicapées et à l'association « Rêves » d'exaucer de nouveaux « souhaits » émis par les enfants malades.



De gauche à droite sur la photo :

- **Rodolphe SCHIBENY**, Adjoint au Maire, Président de l'OMSCAL « La Roselière » et Organisateur des Foulées de Rosenau
- **François MASSET**, Délégué départementale de l'association « Rêves »
- **Jean-Michel SORGATO**, Président de l'association « Bulle d'Air », qui organise des rencontres sportives et de loisirs pour les personnes accueillies à l'AFAPEI
- **Thierry LITZLER**, Maire de Rosenau

26/10 : Citrouilles, tartes et Memory

Des odeurs de soupe et de tartes accompagnés de rires et de vivacité s'échappaient des fenêtres de la Maison des Associations. Rien de plus normal, puisque nos chérubins de l'accueil des Cigognes et nos séniors du village s'étaient retrouvés pour la 1^{ère} activité de « Sculpture de Citrouille et soupe d'Automne » de la nouvelle saison intergénérationnelle.

La vivacité débordante des enfants, le regard rassurant des animatrices et le savoir-faire magique de nos séniors ont fait de cette après-midi récréative des moments de partages authentiques.

Un menu du jour aux petits oignons avec notamment la confection de soupe à la citrouille et de tartes aux pommes et pour faire patienter les plus gourmands, un jeu de société « Memory d'Automne » a été dressé le temps de la cuisson.



11/11 : Cérémonie de la Victoire, de la Paix, Hommage aux Morts pour la France

La Commune devait accueillir le 19 novembre, date anniversaire de la libération de Rosenau, une manifestation patriotique de portée régionale, réunissant des représentants du monde combattant du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Il avait donc été acté de ne pas organiser de cérémonie le 11 novembre.

Malheureusement, l'association patriotique chargée de piloter cette manifestation a rencontré des soucis d'organisation et a été contrainte de reporter cette cérémonie à 2023... Ce dont la Commune n'a pris connaissance que fin octobre.

Vu le calendrier, il n'a pas été possible d'organiser une cérémonie en présentiel le 11 ou le 19 novembre en si peu de temps.



Les élus ont tout de même tenu à honorer la mémoire des anciens combattants en déposant le 11 novembre une gerbe au Monument aux Morts, sans cérémonie, en publiant le message du Ministre des Armées et de la Secrétaires d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire sur le site internet de Rosenau, et en pavoisant la Commune entre le 11 et le 19 novembre.

25, 26 et 27/11 + 02 et 03/12 : Petit Village de Noël



C'est avec des chants de Noël, entonnés en français et en allemand, et avec une belle affluence, que les élèves de l'école élémentaire « Les Etangs » ont lancé les festivités du Petit Village de Noël qui a posé ses cabanons, pour la première fois, Place de la Mairie, pour le plus grand plaisir des visiteurs, qui ont pu découvrir les décorations de Noël et gourmandises diverses proposées par les associations de la Commune.



Lors du second week-end, un cabanon a été mobilisé pour la collecte de dons et des rencontres de pétanque ont organisées par nos amis du Club Boulistes de Rosenau, permettant de reverser la somme de 600 € à l'AFM Téléthon et à l'association Saint-Vincent de Paul de Rosenau/Village-Neuf.

Un grand merci aux généreux donateurs et aux bénévoles des associations qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.



Mi décembre : Distribution des Colis de Noël

En 2022 encore, le traditionnel « Repas de Noël des Aînés » s'est vu être annulé en raison de la crise sanitaire (9^{ème} vague de la pandémie). Comme l'an passé les élus ont tenu à faire un geste pour nos anciens en ces périodes festives en leur offrant un colis de Noël gourmand.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

3^e thématique, les services à la personne au travers des missions du Pôle Jeunesse, Culture et Senior :

- Un service périscolaire et ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de 80 places équivalent temps plein permettant de recevoir près de 120 enfants ;
- Une micro-crèche, gérée par une délégation de service public, de 10 berceaux équivalent temps plein permettant d'accueillir 16 à 18 enfants. Cette offre, rare dans une commune de notre taille, vient en complément du réseau de gardiennes agréées qui exercent à Rosenau (avec le RAM= Relais d'Assistantes Maternelles, basé à Huningue et géré par Saint-Louis Agglomération) ;
- Le recrutement d'un éducateur sportif qui intervient dans nos deux écoles (ce qui est rarissime dans une commune de notre taille, pour ne pas dire unique) ;
- Un partenariat avec 2 associations du village pour proposer des séances sportives encadrées par notre éducateur le mercredi après-midi ;
- Une section Ados, à sa 6^e année d'existence qui propose un large éventail d'activités : sport, loisirs, spectacles, séances culinaires... avec un jeune sur deux (50% des 11-15 ans) inscrits à une ou plusieurs activités sur les douze derniers mois ;
- La Médiathèque du Rhin qui vient de fêter ses deux ans d'ouverture au public en février dernier propose plus de 5000 ouvrages et plus de 400 dvd dans un espace 100% modulable de 140m². Nouveauté depuis décembre, tous les 2 ou 3 mois une séance ciné pour petits et/ou grands ;
- Des activités seniors et intergénérationnelles organisées depuis près d'un an, tous les deux mois afin de proposer « autre chose » à celles et ceux qui ne se retrouvent pas dans la programmation du Stéblé (ancienne ou nouvelle formule; puisque seulement 5% des seniors y prennent part).

Une programmation variée et pour tous les âges, au service des habitants du village. De nombreuses activités sont gratuites voire à tarif réduit ou adapté pour permettre à tout un chacun de pouvoir y participer. En aucun cas le coût financier ne doit être un obstacle. De même, la gratuité de certaines activités ne veut pas dire qu'il s'agit de service de moindre valeur, le coût est bien là mais pris en charge par la collectivité.

Nous restons à votre écoute pour toute suggestion pour améliorer ou compléter l'offre de services.

Et retrouvez-nous le mois prochain ici même pour une prochaine thématique et tout au long de l'année sur Instagram : @resterunispourrosenau

Cordialement,

Les élus du Groupe Majoritaire
« Rester Unis pour Rosenau »

Cher(e)s habitant(e)s de Rosenau

Le 3^e cœur « Ville prudente » décerné et venu illustrer la politique en matière de sécurité urbaine à Rosenau est « heureusement » un juste retour sur investissements. Car si on dit que la sécurité n'a pas de prix... elle a un coût. Depuis quelques semaines une communication importante est faite sur l'obtention de ce 3^e cœur, visible dans les médias et réseaux sociaux. Bien mieux visible que ne le sont les « Stop », « Passages piétons » et autres marquages au sol dans notre Commune. Nous allons proposer une action en ce sens, à savoir le renouvellement de tous ces marquages au sol qui « palissent ».

Un petit investissement direz-vous... qui espérons-le, ne fera pas pâlir le futur budget.

Gageons que cette année nous recevrons en temps et en heure tous les documents nous permettant de travailler cette séance budgétaire bien en amont.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de belles Fêtes de Pâques.

Nous sommes à mi-mandat... pour rester en contact aujourd'hui et demain: ensemblepour2026@gmail.com

LIGUE CONTRE LE CANCER CAMPAGNE DE QUÊTE 2023

La semaine nationale de lutte contre le cancer organisée par la Ligue contre le cancer a eu lieu du 13 au 19 Mars 2023.

En France, les cancers sont toujours la première cause de décès chez l'homme et la deuxième chez la femme : la continuité des actions de la Ligue relève d'un impératif de santé publique.

Depuis plusieurs années maintenant, les habitants de notre commune contribuent généreusement à la quête annuelle et nous les en remercions chaleureusement !

La collecte 2022 des bénévoles de Rosenau a permis de reverser 9 992,05 € à la Ligue Contre le Cancer de Colmar.

Aujourd'hui encore, votre générosité est vitale pour la Ligue Contre le Cancer :

Nous avons toujours besoin de vous !

Chaque don compte, même les plus petits, et ils sont déductibles à 66 % de vos impôts.

Nous viendrons à votre rencontre pour solliciter votre soutien par un don à La Ligue Contre le Cancer du Haut-Rhin **entre le 28 mars au 30 juin 2023**

Ces dons seront intégralement reversés à la Ligue Contre le Cancer du Haut-Rhin et viendront soutenir les malades du Haut-Rhin ainsi que leurs familles mais aussi la Recherche en Alsace et les hôpitaux dans tout le Haut-Rhin pour lutter contre la maladie.

Nous comptons sur votre aimable accueil et votre générosité cette année encore.

Avec tous nos remerciements,
L'équipe des bénévoles de la Ligue Contre le Cancer.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU STEBLÉ

Madame Sylvie ANTONY, Présidente du Steblé et l'ensemble de l'association, ont le plaisir de vous inviter à leur Assemblée Générale qui se tiendra le :

Jeudi 20 avril 2023 à 18h00
à la Maison des Associations



JOURNÉE CITOYENNE

La Journée Citoyenne de la Commune de Rosenau aura lieu le :

Samedi 13 mai 2023
Réservez-vous la date !



A cette occasion, les élus ont le plaisir de convier toute la population à donner un coup de mains aux services communaux.

Un flyer sera distribué mi-avril à l'ensemble de la population afin de présenter le programme de cette journée, les différents « ateliers » prévus, ainsi que les modalités d'inscriptions.

FOOD TRUCK THAIDEE

Le Food Truck Thaïdee, qui vous propose ses spécialités Thaïlandaise tous les mercredis après-midi sur le Place de la Mairie, sera en congé tout le mois d'avril.

Vous pourrez le retrouver à Rosenau à partir du mercredi 03 mai.

Club house du Tennis-Club
Dimanche, 16 avril 2023, 12 h

Moules-frites



Organisé par le

Club Bouliste
de Rosenau

Ouvert à tous, nombre de places limité

Apéro, Moules-frites à volonté, dessert (*)

Adultes : 18,- €

Enfants : 10,- €

[* : pour les personnes ne digérant pas les moules une alternative (escalope de veau, frites) est disponible]

Réservation accompagnée de son règlement: au plus tard pour le 10 avril 2023

Rueher Gilbert, 1 Impasse des Vergers 68130 Berentzwiller Tél. 07 88 44 22 46
ou à la permanence de la buvette du club

LA COMMUNE OBTIENT SON 3^{ÈME} CŒUR AU LABEL VILLE PRUDENTE

La Commune a reçu officiellement le 1^{er} mars 2023 le 3^{ème} Cœur du label Villes et Villages Prudents et pour la première fois communique dessus (après la simple annonce du mois dernier).



Bien qu'obtenu pour la promotion 2022, les circonstances n'ont pas permis que la remise se fasse avant cette date. Cette cérémonie s'est faite en présence de Régis MULLER, Directeur Régional de la Prévention Routière, et de Michel RICH, Directeur des Comités Haut-Rhin et Bas-Rhin de la Prévention Routière, qui ont remis le panneau à Thierry LITZLER, Maire de Rosenau.

Ce 3^{ème} cœur vient récompenser les actions mises en place par les élus et les aménagements de prévention effectués ces dernières années.

PROJECTION DU FILM

« SIMONE, LE VOYAGE DU SIÈCLE »

Dans le cadre de sa programmation « *Silence, ça tourne* », la Médiathèque vous propose un film autobiographique sorti l'automne dernier retraçant le voyage d'une grande dame courageuse et humble qui a marqué notre époque. « *Simone, le voyage du siècle* » sera diffusé :

Mardi 04 avril 2023 à 20h

Film à partir de 13 ans / Projection gratuite

Inscriptions obligatoires :

☎ 03.89.61.74.45 ou

✉ mediatheque@rosenau.fr



INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT

PROJECTION

MARDI 04 AVRIL 2023 - 20H



FOULÉES DE ROSENAU 2023

Ami(e)s sportif(ve)(s),

L'édition des Foulées de Rosenau 2023 sera donc à nouveau une course virtuelle ouverte à tous pendant le week-end de Pâques.

Les Foulées de Rosenau constituent un événement sportif et solidaire au profit de deux associations locales (l'association Rêves de Village-Neuf et l'AFAPEI de Bartenheim).



Sans contrainte et ouvert à tous : la course à pieds virtuelle est une façon de vivre la course à pieds où les participants peuvent courir depuis chez eux, à tout moment et à leur propre rythme lors du week-end de Pâques du 07 au 10 Avril 2023.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos plus belles photos, nous les publierons sur notre page.

Vous pouvez participer que vous soyez en Alsace ou ailleurs !

En contrepartie d'une inscription de 10 Euros sur le site www.performance67.com chaque participant reçoit une serviette aux couleurs des Foulées de Rosenau (dans la limite du stock disponible). Vous pouvez la recevoir par la Poste (+2 € à l'inscription) ou la retirer en Mairie de Rosenau (5 rue de Kembs 68128 ROSENAU) sur présentation du mail de confirmation.



Le Maire, les Adjointes et les membres du Conseil Municipal souhaitent un joyeux anniversaire aux jubilaires du mois.

Le 02 :
François GIBONDI, 80 ans

Le 05 :
Jacqueline DIEHL, 71 ans
Monique BINGLER, 78 ans

Le 08 :
Ingeborg KIRTSCHL, 80 ans

Le 09 :
Marcel CERISIER, 79 ans

Le 11 :
Bruna CHRISTEN, 75 ans
Gerda DESSERICH, 81 ans

Le 12 :
Henri BURCKLEN, 72 ans
Albert ENGEL, 72 ans
Günter SCHNURA, 87 ans

Le 13 :
Roland SCHILTZ, 74 ans

Le 14 :
Violette CHRISTNACHER, 76 ans

Le 15 :
Jean-Pierre ROOS, 76 ans
Roland ROSSI, 76 ans
Pierre REGNIER, 81 ans

Le 16 :
Messoud AHMED BOUDOUDA, 79 ans
Marie-Louise GANSER, 80 ans

Le 17 :
Alex SCHIBENY, 74 ans
Daniel STEIN, 74 ans

Le 19 :
Eliane BOUDOT, 71 ans

Le 20 :
Ibrahim KOUAO BILE, 73 ans
Angèle STUDER, 88 ans
Monique BIRY, 91 ans

Le 22 :
Roland WIDMER, 83 ans

Le 23 :
Huguette PORTMANN, 86 ans

Le 24 :
Anita KACZMAREK, 73 ans
Jean-Claude JUNGLEN, 75 ans

Le 25 :
Daniel EMMELIN, 70 ans
Albert MICLO, 71 ans
Christophe MOSER, 83 ans
Alice CANDEAGO, 93 ans

Le 26 :
René BECKERT, 87 ans

Le 27 :
Jacques et Monique MEYER, Noces de Diamant

Le 30 :
Suzanne HAEFLINGER, 85 ans

✠ HORAIRES DES OFFICES ✠

Paroisse Catholique

Sam 1^{er} 18h à Huningue *Rameaux*
Dim 02 10h à Village-Neuf *Rameaux*
Jeu 06 19h30 à Rosenau
veillée d'adoration
Ven 07 10h à Village-Neuf
Chemin de Croix avec les enfants
15h à Huningue *Passion du Christ*
19h à Rosenau *Chemin de Croix*
Sam 08 20h à Village-Neuf
Dim 09 10h à Huningue *Messe de Pâques*
Sam 15 18h à Rosenau
Dim 16 10h à Village-Neuf
Sam 22 18h à Huningue
Dim 23 10h à Rosenau
Sam 29 18h à Village-Neuf
Dim 30 10h à Huningue

Et tous les mercredis à Rosenau :
Chapelet à 17h30 / Messe à 18h

Votre Curé :

Abbé Charles GUTHLIN
05 rue de l'Etoile
68330 Huningue
Tél. 03.89.07.18.75



Paroisse Réformée de Huningue

Tous les cultes sont à 10h15

Dim 02 à Saint-Louis avec Chœur
Rameaux à Huningue
Ven 07 À Saint-Louis et Huningue
Vendredi Saint
Dim 09 à Saint-Louis avec Chœur
Pâques à Huningue
Dim 16 Culte unique à Huningue
Dim 23 Culte unique à Saint-Louis
Dim 30 Culte unique à Huningue

Chœur interparoissial :

chaque vendredi à 15h à la Fondation
Schuchter à Saint-Louis (27 A rue du
Rhône)
Contact : Mme Woerly 06.31.69.68.21

Votre Pasteur :

M. Michel CORDIER
4, quai du Rhin
68330 HUNINGUE
Tél. 03 89 67 21 03



INFORMATIONS UTILES

Mairie de Rosenau

5 rue de Kembs
Tél. 03.89.68.31.10
Fax 03.89.70.71.51
Courriel : mairie@rosenau.fr
Site internet : www.rosenau.fr



Horaires :

Lundi	8h-12h	14h-18h (sur rdv)
Mardi	8h-12h*	14h-19h*
Mercredi	8h-12h*	Fermé
Jeudi	8h-12h	14h-17h (sur rdv)
Vendredi	8h-12h	Fermé

* demi-journée de permanence du service « Urbanisme » sur RDV

Médiathèque du Rhin

5 rue de Kembs
Tél. 03.89.61.74.45
Courriel : mediatheque@rosenau.fr



Horaires :

Mardi	16h-19h
Mercredi	9h-12h* 14h-17h
Samedi	9h-12h

Police Municipale

5A rue de Kembs
Tél. 03.89.68.46.41
Courriel : police.municipale@rosenau.fr



Horaires :

Lundi	10h-12h
Mercredi	14h-16h
Samedi	8h-12h 2 ^{ème} et 4 ^{ème} du mois

Périscolaire « Les Cigognes »

12 rue d'Istein
Tél. 03.89.88.12.08
Courriel : alsh@rosenau.fr



Micro-crèche « Les Cigogneaux »

14 rue d'Istein
Tél. 09.67.88.37.24
Courriel : rosenau@creche-attitude.fr



MENTIONS LÉGALES

Directeur de la publication :
Monsieur le Maire

Mise en page - Impression :
Mairie de Rosenau
Distribution gratuite